

Présentation

Cette formation associe étroitement la conception, l'organisation, la gestion des structures ou des événements liés aux politiques patrimoniales et au développement culturel local. En s'appuyant sur une forte articulation entre territoire et patrimoine, les étudiants acquièrent des compétences qui leur permettent d'assister et de conseiller les porteurs de projet, les collectivités territoriales ou les associations en matière de politiques patrimoniales et, plus généralement, de développement culturel. À partir d'enseignements pluridisciplinaires, la formation privilégie une approche transversale de la culture et des patrimoines en croisant les problématiques, les thématiques et les esthétiques.

Métiers visés par la formation

Les titulaires de ce diplôme se tournent principalement vers les emplois de la culture et du patrimoine proposés par la fonction publique territoriale ou d'État. Elle offre aussi des débouchés vers le secteur associatif patrimonial et culturel mais aussi, pour quelques-uns d'entre eux, vers le secteur privé de l'ingénierie culturelle en tant que :

- Cadre responsable de la conception et/ou de la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics : administrateur territorial, attaché de conservation, agent de développement culturel local dans les services culturels ou touristiques de collectivités territoriales, assistant de conservation (musée), animateur du patrimoine,
- Chargé de mission ; Organisateur/animateur d'événements culturels et patrimoniaux ; Médiateur culturel ; Responsable de site culturel et/ou patrimonial.

Compétences spécifiques visées

Le Master forme des professionnels capables de concevoir, de piloter, d'organiser, de gérer et de développer des structures ou événements liés aux politiques patrimoniales et au développement culturel des territoires, grâce à une bonne compréhension des milieux professionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme, de leur environnement juridique et administratif, des processus décisionnels et du système de financement des projets.

Les compétences visées sont, en priorité :

- Savoir analyser la richesse patrimoniale et culturelle d'un territoire,
- Concevoir, gérer, mettre en œuvre des projets et des manifestations culturelles dans le but de valoriser et de rendre accessible aux publics les patrimoines,
- Mettre en place le plan de promotion d'un projet et coordonner les actions des intervenants,
- Être en mesure de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces projets et manifestations : outils de communication, leviers de financement et de *marketing*, connaissance des publics, démarche de médiation, langues étrangères,
- Savoir développer et animer un réseau de partenaires,
- Être capable d'évaluer des politiques patrimoniales et de les faire évoluer en fonction de la réglementation et des orientations culturelles de la structure.

Méthodes et outils spécifiques

Le Master Patrimoine de l'Université Bretagne-sud est axé sur la maîtrise des problématiques scientifiques propres aux patrimoines culturel et naturel, notamment maritime et littoral, en particulier ceux des territoires bretons. Il est également centré sur le développement local et l'aide à la décision en matière de politique patrimoniale. En Master 1, les étudiants développent leur capacité scientifique d'analyse et de problématisation par des cours magistraux sur les patrimoines, et par la réalisation d'un mémoire de recherche sur un sujet patrimonial ou culturel de leur choix. En parallèle, des tables rondes regroupant des professionnels de différents profils leur permettent d'explorer les métiers spécifiques à ces domaines dans la perspective de la poursuite du parcours. La seconde année est centrée sur la professionnalisation des étudiants par le biais d'une formation en alternance orientée vers la maîtrise de la gestion de projet culturel. Elle propose aussi des cours opérationnels sur les grands enjeux d'actualité pour la culture et le patrimoine autour de la notion de transition écologique, numérique, sociale et sociétale. Les étudiants sont invités à mettre en œuvre, en fin de formation, l'ensemble de leur compétences et savoirs dans un mémoire professionnel et un rapport d'alternance.

Conditions d'admission

L'admission en Master 1 est possible pour les étudiants ayant au moins une licence d'Histoire ou d'Histoire de l'art et plus largement en sciences humaines et sociales et/ou disposant d'au moins 20 ECTS après étude du dossier et entretien éventuel. Est aussi pris en compte l'expérience du candidat dans les domaines professionnels de la formation.

L'admission en Master 2 en alternance est également possible après examen du dossier et un entretien éventuel pour les titulaires d'un Master 1 (voire Master 2) de l'UBS ou d'une autre université, selon les places disponibles, mais est conditionnée à la concrétisation d'un contrat d'alternance validé par l'équipe pédagogique du Master.

► Lieu de formation

Département Histoire
Université Bretagne Sud
4 rue Jean Zay CS 7030 56321 Lorient Cedex
Tél. : 02 97 87 65 38
Courriel : llshs.auteli-pat.sec@listes.univ-ubs.fr

► Orientation et Insertion

Tél. : 02 97 87 66 60
spot@univ-ubs.fr

■ Formation professionnelle & alternance

Tél. : 02 97 87 11 30
formation.continue@univ-ubs.fr

► Échanges internationaux

Tél. : 02 97 87 66 70
sai@univ-ubs.fr

■ Restauration et hébergement

CROUS - Restaurant universitaire
Tél. : 02 97 87 17 57
37 rue de Lanveur – 56100 Lorient

► Culture et vie des campus

Tél. : 02 97 87 58 38
culture@listes.univ-ubs.fr

■ Activités Sportives Universitaires

Tél. : 02 97 87 29 34
suaps@listes.univ-ubs.fr

Semestre 7

Histoire du patrimoine
Acteurs du patrimoine
Patrimoine architectural et mobilier
Droits des patrimoines
Patrimoines et territoires
Patrimoines et mémoires
Patrimoines et tourisme
Préparation concours
Associations et acteurs privés du patrimoine
Métiers de la fonction publique (option)
Rencontres professionnelles
Anglais du patrimoine
Méthodologie de la recherche
Initiation aux logiciels d'édition

Semestre 8

Patrimoine maritime et littoral
Patrimoine des entreprises
Patrimoine archéologique
Patrimoine immatériel
Patrimoine des parcs et jardins et paysages
Patrimoine naturel et biodiversité
Tables rondes professionnelles
Anglais du Patrimoine
Séminaire « patrimoines en partage »
Mémoire de recherche
Stage (8 semaines minimum)

Semestre 9 – Alternance

Sociologie des publics et des pratiques culturelles
Droits culturels
Guide conférencier
Conception d'un projet culturel (méthodologie, marketing, publics et médiation, communication, budget, financement et mécénat)
Programmation (idem)
Mise en œuvre et gestion (idem)
Bilan et évaluation (idem)
Comptabilité-gestion
Anglais de guidage
Ecrits du projet culturel (contrats, appels d'offre, etc.)

Semestre 10 - Alternance

Transition environnementale (Agenda 21, PCAET, etc.)
Transition numérique (transmédia, VR, RA, etc.)
Innovations sociales et inclusion
Initiation à la RSE/RSOT
Métiers de la fonction publique
Événementiel et patrimoine
Conduite de réunion et prise de parole
Entrepreneuriat et management
Inclusion et accessibilité universelle
Mémoire professionnel
Rapport d'alternance

Chiffres clefs (avant passage du M2 à l'alternance)

**INSERTION
À 30 MOIS**

60%

EN EMPLOI

(décembre 2022)
parmi ceux n'ayant
pas poursuivi
d'études



ADÉQUATION

83%

Des répondants
considèrent avoir un
emploi en adéquation
avec leur spécialité de
formation

LES INDICATEURS
CONCERNENT
10
DIPLOMÉS

**NATURE DU
CONTRAT**

67% CDD
17% CDI
17% FONCTIONNAIRE

**NIVEAU DE
L'EMPLOI**

50% EMPLOYÉ / OUVRIER
33% PROFESSION
INTERMÉDIAIRE
17% INGÉNIEUR / CADRE

**TYPE
D'EMPLOYEUR**

83% FONCTION PUBLIQUE
17% ORGANISME
À BUT NON LUCRATIF

**MOBILITÉ
GÉOGRAPHIQUE**

83% EN BRETAGNE
17% DANS LE RESTE
DE LA FRANCE



**TEMPS À
L'EMPLOI**

3,5 MOIS

Nombre de mois entre
la date de validation
du diplôme et la date
de début du premier
contrat

**13 DIPLOMÉS
EN 2020**

**TAUX DE
RÉPONSE**

85%

23% DONT



**+ OBSERVATOIRE
DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE**
02 97 87 66 60
oip@univ-ubs.fr